

Les Eglises des pays du Sud interpellent le Nord sur la justice climatique

par Conférences épiscopales catholiques et Conseils d'Afrique, d'Asie,
d'Amérique Latine et des Caraïbes

Les Eglises des pays du Sud interpellent le Nord sur la justice climatique

Cet « appel » n'est pas un plaidoyer de victimes, mais une interpellation théologique, morale et politique venant des « périphéries », au sens cher au pape François. Les Églises du Sud ne se contentent plus de subir ou de commenter les décisions du Nord : elles se posent comme sujets historiques, porteurs d'une voix prophétique capable d'orienter le discernement mondial. Retrouvez ci-dessous le message synthétique offert par les évêques, et un lien vers le document dans son intégralité.

Inspirés à la fois par [Laudato Si'](#) du pape François et par l'appel du pape Léon XIV à vivre l'écologie intégrale avec justice, nous appelons à une profonde conversion écologique. Dix ans après la publication de [Laudato Si'](#) et la signature de l'Accord de Paris, les pays du monde n'ont pas répondu avec l'urgence nécessaire. L'Église ne restera pas silencieuse. Nous continuerons à lever nos voix aux côtés de la science, de la société civile et des plus vulnérables avec vérité et constance, jusqu'à ce que justice soit faite.

I. Notre demande

La crise climatique est une réalité urgente avec un réchauffement enregistré de 1,55 °C en 2024. Cela n'est pas qu'un problème technique : *c'est un problème existentiel de justice, de dignité et de sauvegarde de notre maison commune.*

La science est claire : nous devons limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques. Nous ne devons jamais abandonner cet objectif. Ce sont les pays du Sud et les générations futures qui en souffrent déjà.

Nous rejetons les fausses solutions, telles que le capitalisme « vert », la technocratie, la marchandisation de la nature et l'extractivisme prédateur, qui perpétuent l'exploitation et l'injustice.

Nous exigeons plutôt :

L'équité : Les nations riches doivent payer leur dette écologique avec un financement climatique équitable sans endetter davantage les pays du Sud, pour récupérer les pertes et les dommages en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Océanie.

La justice : Promouvoir la décroissance économique et sortir des combustibles fossiles en mettant fin à toutes les nouvelles infrastructures et en taxant correctement ceux qui en ont profité, en entrant dans une nouvelle ère de gouvernance qui inclut et donne la priorité aux communautés les plus touchées par la crise climatique et de la nature.

La protection : Défendre les peuples autochtones, les écosystèmes et les communautés démunies, en reconnaissant la plus grande vulnérabilité des femmes, des filles et des nouvelles générations, et la migration climatique comme un défi en matière de justice et de droits humains.

II. Engagements de l'église

L'Église va au-delà des mots :

Nous défendrons les plus vulnérables dans chaque décision concernant le climat et la nature.

Nous éduquerons à l'écologie intégrale et promouvrons des économies fondées sur la solidarité, la « sobriété heureuse » de [Laudato Si'](#), le « buen vivir » (le « bien vivre ») de la sagesse ancestrale.

Nous renforcerons l'alliance intercontinentale entre les pays du Sud pour promouvoir la coopération et la solidarité.

Nous suivrons les résultats des COP par le biais d'un observatoire de la justice climatique.

Nous invitons à une coalition historique entre les acteurs des pays du Nord et du Sud pour faire face à la crise dans la solidarité.

III. Appel à l'action

Nous exhortons les décideurs à :

Honorer l'Accord de Paris et à mettre en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (NDC) à la mesure de l'urgence de la crise climatique.

Placer *le bien commun* avant le profit.

Transformer le système économique en un modèle réparateur *qui donne la priorité au bien-être des personnes et garantit des conditions de vie durable sur la planète.*

Promouvoir des politiques climatiques et naturelles ancrées *dans les droits humains.*

Partager et mettre en œuvre des solutions technologiques éthiques, décentralisées et appropriées.

Atteindre l'objectif zéro déforestation d'ici 2030 et restaurer les écosystèmes aquatiques et terrestres vitaux.

Unir leurs forces pour renforcer les processus démocratiques multilatéraux, comme l'Accord de Paris, et recréer la confiance dans la coopération et le dialogue pour nous unir comme humanité, Nord et Sud, pour le bien-être de la planète.

Fruit du discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP 30 sur le continent de l'espérance, en invoquant l'inspiration du Saint-Esprit et en communion avec la mission de l'Église universelle.

Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, 12 juin 2025.

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr/textes-complementaires-du-magistere/473-les-eglises-des-pays-du-sud-interpellent-le-nord-sur-la-justice-climatique>